

Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux

Corps et thérapie familiale

Avec la participation de

B. Abler, P. Caillé, M. Célis, E. Goldbeter-Merinfeld, A. Marteaux,
C. Nève-Hanquet, M. Nisse, L. Onnis, G. Platteau, P. Sabourin, A. Schefflen,
M. Simons, C. Vander Borgh, M. Vannotti.



De Boeck
Université

Corps incesté – Rêve de vie

Pierre Sabourin¹ & Martine Nisse²

Depuis des années que fonctionne le Centre, en recevant des enfants en thérapie de réseau avec leurs parents, leur fratrie, leur « psy », leurs référents sociaux, et souvent leur famille d'accueil, nous avons été plus d'une fois surpris devant la transformation rapide de tel enfant écrasé par une situation dont il était une victime expiatoire: réparation physique de son nanisme psycho-traumatique et amélioration de son rendement scolaire du fait de sa confiance en lui.

L'histoire clinique que nous évoquons ici est la suite des exposés que nous avons tenus au cours du dernier Congrès de Lille (Abus sexuels, recherches et traitements. Novembre 1998) ; c'est un exemple des stratégies mises en œuvre pour déjouer les effets pernicioeux de ces pathologies en cascade quand les dissociations d'identité font leur ravage là où le mineur abusé sexuellement va devenir, lui même, abuseur.

Ici le frère et sa sœur ont été objets d'abus sexuel incestueux de la part de leur père et objets de maltraitance particulièrement humiliante et grave, dont un œil du fils crevé d'un coup de bâton.

Léo et Sandra nous sont adressés par un service de placement spécialisé qui en a la garde depuis leur petite enfance.

Ils étaient en effet maltraités par leurs deux parents, leur mère les ayant laissés sans soins, enfermés dans un placard, leur père les ayant tabassés violemment, Léo surtout, qui en garde des séquelles indélébiles sur son visage en plus de la perte traumatique de son œil droit.

Ces violences physiques et psychiques, tortures et humiliations multiples, étaient assorties d'agressions sexuelles sur les deux enfants.

Le jour du dévoilement de la relation incestueuse entre le frère et la sœur, les intervenants sociaux sont sous le choc. C'est Sandra qui vient de faire cette révélation tout récemment. Les éducatrices semblent découvrir, à ce moment-là seulement, la violence physique qui scande leur vie à tous les

1. Centre des Buttes Chaumont, Paris

2. Centre des Buttes Chaumont, Paris

deux, dissimulée jusqu'ici par la bienveillante maladresse des parents d'accueil chez qui ils sont placés.

La première séance avec nous deux comme thérapeutes et les éducatrices présentes, est assez difficile :

L'opposition de Léo et Sandra est flagrante ; l'un contre l'autre comme deux jumeaux, ils sont assis, la tête engoncée dans leur pull, les mains dans les poches de leur blouson, refusant de parler spontanément ou de répondre aux adultes, se cherchant mutuellement d'un regard hypervigilant.

Entre eux, ils communiquent immédiatement par des signes minuscules qui utilisent les doigts, les sourcils, les mouvements du pied, ou encore par des ceillades, sourires, et mimiques du visage ou de la bouche.

Dans leur champ relationnel, nous sommes perçus comme des nouveaux ennemis de leur fusion post-traumatique.

Les éducatrices se montrent choquées et comme dans l'incapacité de comprendre ce qui est en jeu. Elle ont remarqué que ce matin, en quittant le lieu du placement dans des voitures séparées, ils se faisaient tous les deux des mimiques obscènes avec leur langue.

Les éducatrices ont la conviction qu'ils faudrait les séparer d'urgence, de peur qu'ils ne se jettent l'un sur l'autre dans une excitation érotique incontrôlée... Elles ne les reconnaissent plus.

Se lisent dans leurs yeux le dégoût, le rejet, la répulsion, et la colère impuissante, comme si elles avaient assisté en direct à des ébats sexuels entre ces deux enfants... mettant en scène là, leur perception de l'inconnu, avec leur idéalisation et leur participation émotionnelle devant cette situation surprenante.

Les parents d'accueil, quant à eux, restent particulièrement silencieux et retenus pendant que les travailleurs sociaux exposent la situation, et très vite montrent qu'ils se réjouissent et qu'ils sont fiers du fait que les enfants ne veulent pas les quitter. Pourtant, la décision du Juge des Enfants est irrévocable, et Léo va être séparé de Sandra dans les jours prochains.

Comme nous l'avons expérimenté depuis longtemps dans toute ces familles dysfonctionnelles où règnent en maîtres, la violence et les abus de pouvoir en tous genres, **ce sont les règles intrinsèques qui font fonction de loi : les mots sont piégés, les paradoxes constants, et la loi de prohibition de l'inceste est suppléantée par cette règle de base : INTERDIT DE PARLER SOUS PEINE DE MORT.**

Pour tenter d'échapper à ces contraintes harcelantes, les enfants, premières victimes de ces systèmes à transactions incestueuses, vont développer des capacités de communication peu communes, utilisant des codes souvent difficiles à déchiffrer. Ici, ces systèmes de communication

analogique sont assez transparents du fait de la réciprocité symétrique de cette pseudo-jumellité entre le frère et la sœur. Cette vigilance anxieuse leur est nécessaire pour détecter au plus vite les indices d'une maltraitance supposée.

Dans ces familles-là, « *c'est la guerre* », pour reprendre une formule d'un père incestueux, et les enfants obéissent au doigt et à l'œil.

Depuis longtemps, Léo et Sandra avaient appris pour leur protection, à développer cette capacité à communiquer entre eux sans paroles et par des regards échappant en grande partie à la vigilance des parents d'accueil et des autres adultes. Ils étaient devenus experts dans cette communication non verbale, survivance des moments de maltraitances parentales de leurs premières années.

Comme autrefois, elle lui fait des signes, mais la complicité silencieuse a été rompue par la parole de révélation.

Léo et Sandra sont placés dans des foyers différents depuis que leur liaison incestueuse qui se déroulait dans la famille d'accueil a été connue :

- lui avec un corps érotisé par l'inceste homosexuel, handicapé et humilié par les coups reçus ;
- elle déflorée par l'inceste paternel, aimée et protégée par son frère qu'elle aime.

En contrepoint des réactions très vives que cette transgression avait suscitées dans les services sociaux, nous avons insisté en thérapie sur la qualité de cette relation fraternelle qui, quoique passée à l'acte chez ces enfants très jeunes (13 et 12 ans), était pour la première fois une relation de protection et d'AMOUR. Compte tenu de ce qu'ils avaient vécu comme sadisme incestueux, ils faisaient là, ensemble, l'expérience inaugurale d'une authentique mise en perspective de leur corps désirant et de leur plaisir sexuel, donc de leur solidarité face au malheur.

Il s'agissait bien sûr de faire en sorte que s'interrompe cet inceste supplémentaire, mais il était possible de le qualifier très différemment de ce qu'ils avaient vécu ces enfants comme domination déshumanisante par un père criminel : **entre eux, c'était de l'amour**

Donc pour Léo à ce stade de l'évolution de son identité, l'amour pour une fille (sa sœur) n'était pas frappé d'interdit du fait de l'imprégnation homosexuelle, et pour Sandra, l'amour pour un garçon, fût-il son frère, n'était pas non plus impensable. Léo avait pour l'instant un attachement massif à sa sœur, et s'est mis à souffrir et à se déprimer dès que la décision de leur séparation a été prise. Sandra manifestait à chaque séance une tendresse infinie pour Léo, avec tout un jeu de mimiques, de regards et de paroles codées qui, quand ils étaient ensemble, les installait dans une collusion permanente sous le nez des intervenants.

Une intervention de bonne qualité de la part du Juge des enfants a permis que Léo accepte la sanction qui lui a été imposée, (admonestation, et dommages et intérêts), montrant sa capacité d'intégration. Tout en ayant été victime et handicapé du fait des violences subies, il a saisi parfaitement le sens de cette sanction, acceptant la première intériorisation d'une Loi différente de celle de son père abuseur. Premier paradoxe pour lui.

Identifié à son père abuseur incestueux, Léo passait à l'acte sexuel sur sa sœur amoureuse et consentante.

Quelques temps plus tard, identifié aussi à l'agresseur sadique qu'avait été son père sur lui, il a un jour joué du couteau sur un mode extrêmement dangereux à propos d'une sombre histoire de vol de mobylette et de shit : « *Quand j'ai bu, j'suis chaud* » disait-il.

En fait, une fille s'était moquée de son physique, avec des insultes du genre N.T.M. : « *Ralav Ta Mouk* »³.

Après 48 heures de garde à vue, il est placé sous contrôle judiciaire; il est exclu définitivement du collège où il s'insérait quand même; on lui trouve un autre lieu de vie, mais il lui est interdit d'approcher le village où il a attaqué cet autre garçon et où il débutait une relation de « copinage » avec une jeune fille de son âge.

Sandra a maintenant 13 ans et demi, elle est placée géographiquement très loin de son frère, s'adapte tant bien que mal, puis se déprime quand elle apprend les ennuis récents de Léo. Rapidement, avec une amie, elle va fuguer à plusieurs centaines de kilomètres, disant quand on la retrouve :

« *il y a un tueur* » dans la ville.

L'angoisse monte chez les parents d'accueils (Mr et Mme L.) car on parle déjà d'une relation suivie avec un garçon de 20 ans, et on a vu des traces de rasoir sur ses poignets. Après sa fugue elle a répété « *Je ne suis pas une tueuse* », comme pour faire le lien avec les coups de couteau que son frère a donné.

Les parents d'accueil, présents à la plupart des séances, « papa » et « maman » pour Léo et Sandra, sont toujours attentifs et sensibles aux difficultés présentes, mais anxieux de l'avenir.

Un jour en séance, nous apprenons que Sandra aurait eu une relation si importante pendant ses fugues, qu'elle essaye de faire comprendre à son frère qu'elle pourrait bien être enceinte.

Visiblement il ne comprend pas, mais ses poings se serrent, son visage change, son corps se tord sur lui même...

3. Allusion à des injures de banlieue reprises dans les chansons du groupe de Rap N.T.M.

Le garçon qu'elle vient de rencontrer est mis en examen pour détournement de mineure; Léo se calme un peu.

Petit à petit, l'ambiance de la séance devient tendue à l'extrême, Léo comprend qu'il est question que sa sœur puisse être enceinte!

Elle lui fait des signes comme autrefois, mais il a du mal à se contenir; elle lui dit même : « *j'ai bien droit à un rêve de vie* ».

Cette éventualité d'un enfant, devient pour lui déjà une réalité dont il faut se débarrasser, et il va mimer l'expulsion de ce corps étranger entre sa sœur et lui.

Il pâlit et rougit, se tient la poitrine, et explique que son cœur se décroche tellement la surprise est forte; il nous montre avec sa main droite sous son blouson que ça monte et que ça descend très vite.

A l'évocation appuyée de ce bébé de plus en plus présent dans le désir de Sandra et dans la violence exhibée de Léo, Mme L., « *maman* », se met à s'effondrer en pleurs; Sandra vient la prendre dans ses bras et se console elle même par ce contact chaleureux.

Le fantasme de meurtre-infanticide-avortement chez Léo se concrétise alors par cette image de « *lui rentrer dans le ballon* », de « *lui faire disparaître ça* ».

Mais comment, lui demande-t-on ?

Il précise : « *en lui faisant sortir du corps par le dos* », et il mime le geste destructeur d'enfoncer ce ventre-traitre de cette sœur qui lui échappe.

Ce fantasme verbalisé à ce moment – « *lui enfoncer ce bébé dans le ventre* » – renvoie à la réalité éminemment castratrice vécue par lui. On reconnaît aisément que cet acte qui relève d'une image du corps mutilé chez Léo, renvoie aux actes de son propre père qui lui avait enfoncé un cône de bâton. (Freud a écrit un jour que le fantasme, c'est ce qui reste à l'enfant APRÈS la menace de castration). **Ici, la menace a été réalisation.**

Pour Sandra, il y a comme un espoir autour de ce corps qui pourrait être porteur de vie, « *un rêve de vie* » à venir pour exorciser la défloration incestueuse, la haine des adultes biologiques, le dépassement de l'inceste frère-sœur dont elle a bien compris malgré sa peine, que rien de bon ne pouvait en résulter.

Est-elle amoureuse de ce garçon ? L'avenir le dira.

Veut-elle garder cet enfant éventuel ? Attendons d'en savoir plus sur la réalité de la grossesse elle même.

Ferait-elle une IVG ? Pas de réponse de Sandra, sauf sous cette forme codée « *je ne suis pas une tueuse* »...

A la surprise générale, Léo qui tout à l'heure disait « *tu ne vas pas me faire oncle* », maintenant peut dire, riant et violent à la fois, à propos d'une éventuelle IVG, comme un paradoxe de plus : « *Tu ne vas pas me faire ça !* »

Tout se passe comme si le message crypté de sa sœur (à l'adresse exclusive de son frère, comme tout ce qu'elle dit en séance) « *je ne suis pas une tueuse* », pouvait être pris par Léo à son propre compte, grâce à cette évocation d'un enfant qui pourrait être attendu par elle, et peut-être par lui aussi, sans être voué au sadisme sexuel programmé.

En effet, ce serait un peu leur enfant à eux, elle et lui, réparés par le corps de Sandra dans un rêve de nouvelle vie à inventer:

Léo ponctue l'entretien : « *Elle va pas nous faire une fausse joie ?* »